

BAREME TRANSACTION MAXIMUM

Les prix sont affichés frais d'agence inclus

Minimum perception : 3000€

Moins de 100 000€	9% du prix de vente
De 100 001€ à 200 000€	7.5% du prix de vente
De 200 001€ à 300 000€	6.5% du prix de vente
De 300 001€ à 500 000€	6 % du prix de vente
Au-delà de 500 001€	5% du prix de vente

Pour les terrains constructibles 10% du prix de vente
Avec un minimum de perception de 3000€

Fonds de commerces 10% du prix de vente

AVIS DE VALEUR : 110€ TTC

Thomas GRATTE